

CONSTAT D'ABANDON DE CONCESSIONS FUNERAIRES

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le 28 mai 2024, le Maire de ETIOLLES, agissant en exécution des articles L 2223-17, L 2223-18 et R. 2223-13 à R. 2223-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est transporté dans le cimetière communal devant les concessions figurant sur la liste annexée au présent certificat.

Ces concessions, qui ont plus de trente ans d'existence et dans lesquelles aucune inhumation n'a été effectuée depuis dix ans, se trouvent inscrites sur la liste des sépultures en état d'abandon.

Les personnes connues, présumées descendants ou successeurs des titulaires de ces concessions, ont été convoquées par lettres recommandées dans les délais fixés par les textes réglementaires et des avis ont été affichés simultanément à la mairie et à la porte du cimetière.

Les constatations auxquelles il a été procédé, établissent nettement que les concessions précitées ne sont plus l'objet d'aucun entretien et se trouvent en l'état d'abandon.

En fait de quoi, un procès-verbal a été établi pour chacune des concessions, signé par les descendants ou successeurs présents et le Maire.

Ces procès-verbaux sont déposés à la Mairie au service de l'Etat-Civil où toute personne intéressée peut les consulter.

Le présent document et la liste jointe seront affichés à la porte de la Mairie et du cimetière pendant un mois :

Du 28 mai 2024 au 27 juin 2024

Le 28 mai 2024,

Le Maire,
Madame Amalia DURIEZ



LISTE DEFINITIVE

Constat contradictoire

Le Maire d'ETIOLLES, Madame Amalia DURIEZ,

Vu les articles L.2213-9, L.2223-17, L.2223-18, R.2223-6 et R.2223-12 à R.2223-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant qu'il y a lieu de fixer l'époque de la reprise des terrains affectés aux sépultures abandonnées, dans le cimetière de **Communal**

Considérant les premiers procès-verbaux dressés le **19 janvier 2023**

Article 1

Il a été procédé au deuxième et dernier constat de l'état d'abandon des sépultures désignées ci-après le

Le 28 mai 2024 à 10h30
Au cimetière communal

De ces constatations, il résulte que ces tombes sont notoirement en état d'abandon et n'ont fait l'objet d'aucune revendication, ni amélioration de leur état d'entretien durant la période légale.

Article 2

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, dans sa prochaine réunion, décidera des sépultures à reprendre.

Article 3

Les objets non retirés seront éventuellement utilisés par la commune pour l'entretien et l'amélioration du cimetière ou vendus par elle, afin que le produit de cette vente puisse être employé aux mêmes fins.

Article 4

A défaut, par les familles intéressées, d'avoir fait procéder dans les conditions réglementaires à l'exhumation des parents ou amis que ces sépultures renferment, les restes post-mortem seront recueillis et ré inhumés avec toute la décence qui s'impose dans l'ossuaire du cimetière, conformément à l'article L.2223-4 du C.G.C.T.

Article 5

Le présent arrêté sera affiché à la Mairie et au cimetière pendant 1 mois.

Numéro emplacement	Numéro de concession	Nom du concessionnaire	Personne(s) inhumée(s)
63		Acte de Notoriété	Hortense FAUTRAY née GIBERT Adrien Isidore FAUTRAY
64		Acte de Notoriété	INCONNUE
65		Acte de Notoriété	INCONNUE
86		Acte de Notoriété	INCONNUE
89		Acte de Notoriété	Vve GUITTET
90		Acte de Notoriété	Edmond René BEZELGUES (MPF) Vve BEZELGUES Auguste BEZELGUES
98		Acte de Notoriété	Charles CAUCE
107		Acte de Notoriété	Joséphine PIERNE née EDELMANN Louis PIERNE
110		Acte de Notoriété	INCONNUE (MPF)
118		Acte de Notoriété	INCONNUE
127		Acte de Notoriété	INCONNUE
128		Acte de Notoriété	INCONNUE
139		Acte de Notoriété	Cloé Marie LAMBERT née MARQUIGNON Achile Julien LAMBERT
141		Acte de Notoriété	INCONNUE
157		Acte de Notoriété	Antoine MOURET Louise MOURET née PIERNE Roger FRONT Simone FRONT
159		Acte de Notoriété	Louis CHAMPAULT Marie CHAMPAULT François CHAMPAULT
169		Acte de Notoriété	J. MACHERAS (MPF)
173		Acte de Notoriété	Charles ARBRE Jean QUINTY
253		Acte de Notoriété	Henri COUSSEAU
254		Acte de Notoriété	Juliette LOUVAIN
280		Acte de Notoriété	WOLIN
281		Acte de Notoriété	Jeanne KALVELAGE
282		Acte de Notoriété	Louise BIGNOLAIS Alexandre BIGNOLAIS
285		Acte de Notoriété	INCONNUE
290		Acte de Notoriété	Georges FOURNEAU
291		Acte de Notoriété	Marie SEGUIN née COSTE
372-373		Acte de Notoriété	INCONNUE
422		Acte de Notoriété	INCONNUE
432		Acte de Notoriété	INCONNUE
433		Acte de Notoriété	Jules CHAUVAT Raymond CHARTON Jeanne CHARTON
434		Acte de Notoriété	INCONNUE
435		Acte de Notoriété	INCONNUE
441		Acte de Notoriété	INCONNUE
452		Acte de Notoriété	INCONNUE
455		Acte de Notoriété	Famille PERRIN
456		Acte de Notoriété	Eugène BERINGUIER
459		Acte de Notoriété	Marie VAYSSE - DURUT
460		Acte de Notoriété	Auguste VUCHER
463		Acte de Notoriété	INCONNUE
465		Acte de Notoriété	INCONNUE
466		Acte de Notoriété	Mickaël DENIS